

François 1<sup>er</sup> (1494 – 1547)



Peinture sur bois de Jean Clouet  
Musée du Louvre - Paris

A peine couronné, François 1<sup>er</sup> Il part à son tour en Italie. Il rencontre des artistes célèbres, en particulier Léonard de Vinci, qu'il invite à venir travailler en France.

Comme les grands mécènes italiens, il encourage les artistes et leur passe des commandes.

Pour François 1<sup>er</sup>, les arts doivent célébrer la gloire du roi et manifester sa puissance.

1/ Comment s'appelle ce type de peinture

.....

2/ Elle a été réalisée en 1526, quel âge a François 1<sup>er</sup> ?

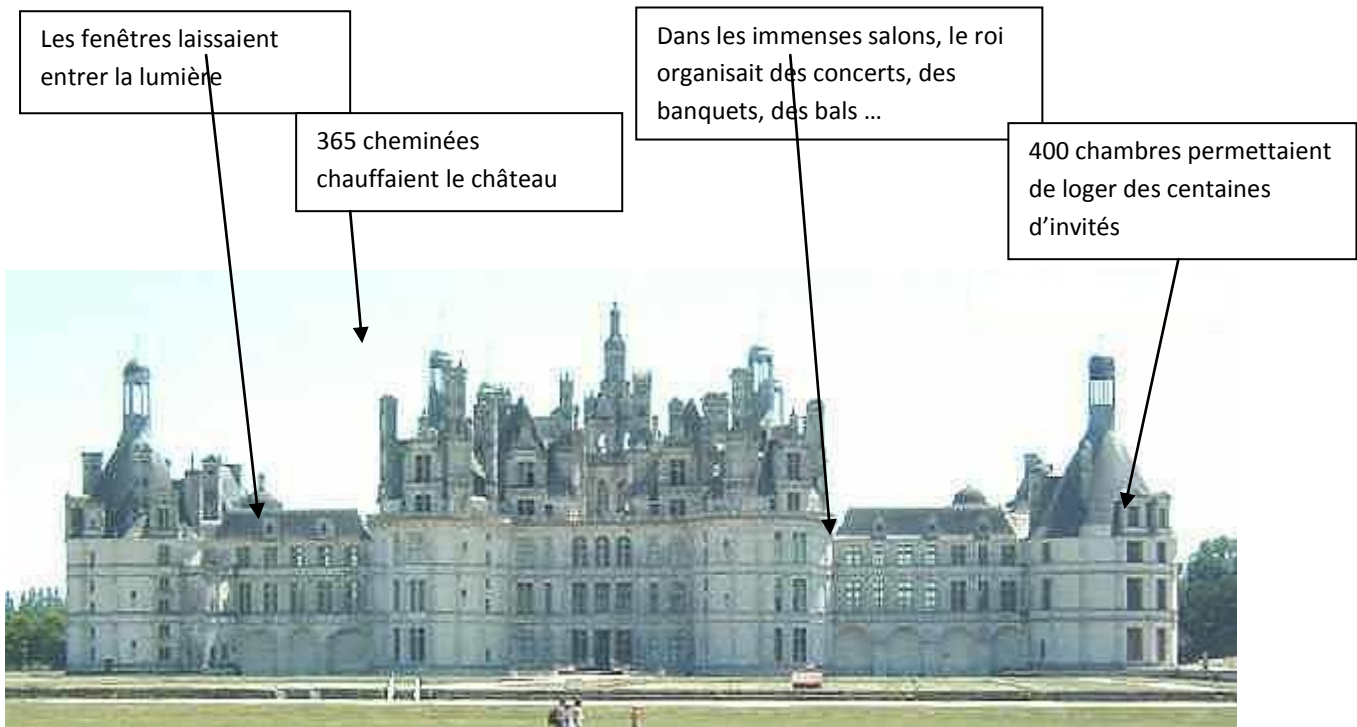
.....

3/ Quels sont les détails qui montrent que ce personnage est un roi ?

.....

.....

C'est lors des guerres d'Italie que les Français découvrent la richesse de l'architecture italienne. Le roi François 1<sup>er</sup> invite de nombreux artistes et architectes italiens, comme Léonard de Vinci ou Dominique de Cortone. Ceux-ci construisent des châteaux en France, ou apportent des modifications à des châteaux existants. Le style Renaissance est caractérisé par de nombreux éléments d'ornementation (arabesques, balustres, scènes mythologiques...). Elle emprunte aussi à l'architecture gréco-romaine, avec notamment des colonnes doriques, ioniques, corinthiennes ou toscanes.

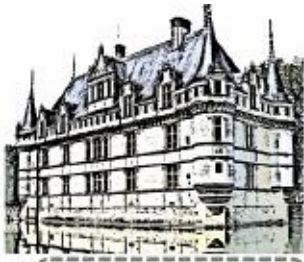


4/ Quels détails montrent que ce château n'a pas été construit pour protéger ses habitants des guerres ?

.....

.....

Relie chaque château à son emplacement.



Azay-le-Rideau



Chambord



Chenonceau



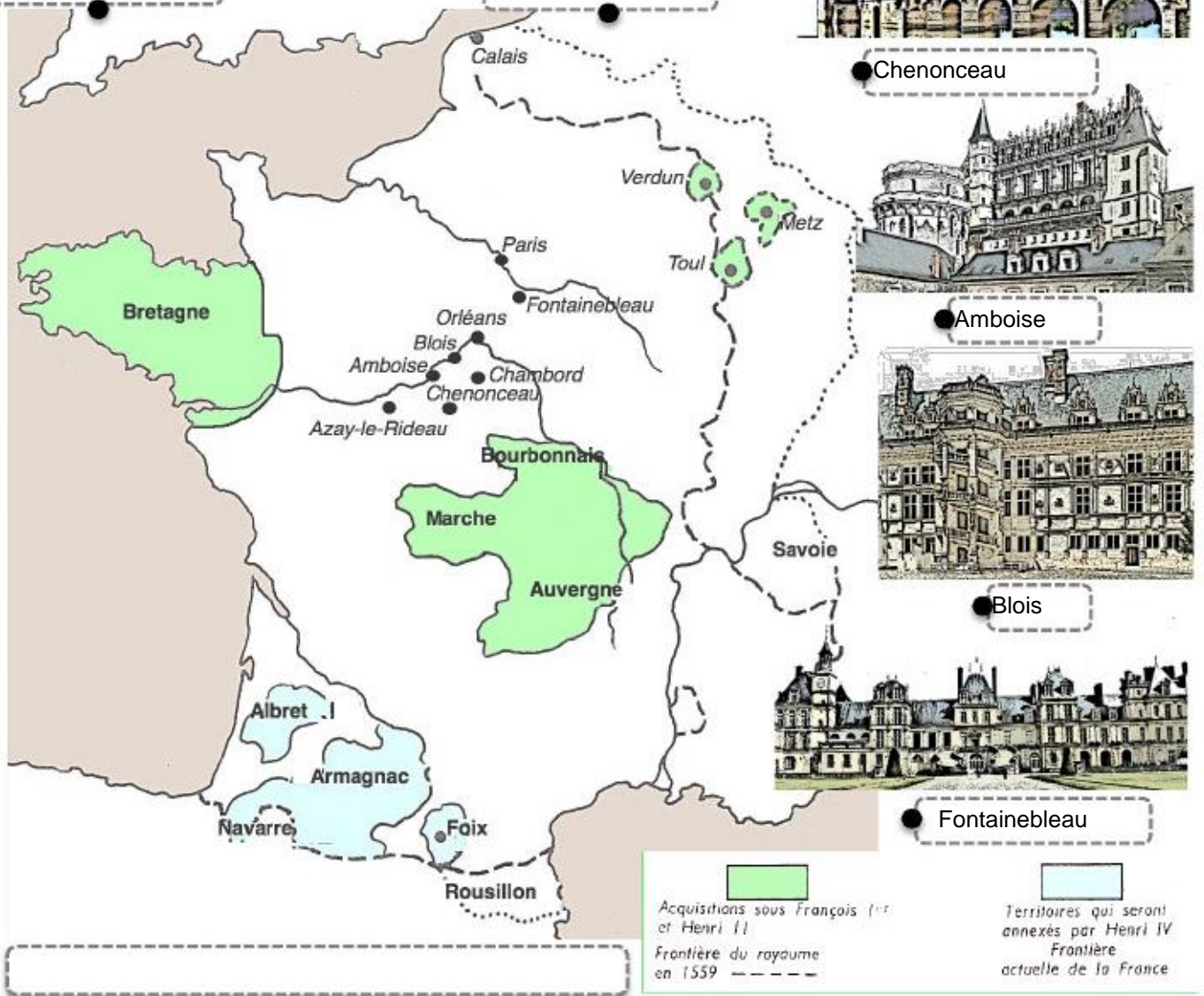
Amboise



Blois



Fontainebleau





Les ordonnances étaient des décisions prises par le roi. François, roi de France par la grâce de Dieu, nous faisons savoir à tous que nous avons ordonné, de manière définitive, ce qui suit :

ART. 50. Chaque paroisse ou monastère tiendra un registre des personnes enterrées, en indiquant le jour du décès.

ART. 51. Chaque paroisse tiendra un registre des baptêmes, en indiquant le jour et l'heure de la naissance. Ce registre prouvera l'âge d'une personne.

ART. 52. Ces registres seront vérifiés et signés par un notaire et par un prêtre ou un moine.

ART. 111. Comme il arrive parfois qu'on se trompe sur le sens des mots en latin, nous voulons que dorénavant tous arrêts, contrats, sentences, testaments et autres actes soient faits en français.

Nous ordonnons la publication de cette décision et qu'elle soit appliquée et respectée : car tel est notre plaisir.

D'après l'ordonnance de Villers-Cotterêts, 1539

### La place de François 1<sup>er</sup> dans l'histoire :

François 1<sup>er</sup> a pris deux décisions qui marquent notre vie quotidienne : il a créé le premier système d'état civil et fait du français la langue officielle.

5/ A quoi sert l'état civil ?

.....  
 .....  
 .....

6/En quoi est-ce un progrès que le français soit la langue officielle ?

.....  
 .....  
 .....

7/Pourquoi, au début de l'ordonnance, François 1<sup>er</sup> parle-t-il de lui-même en disant « nous » ?

.....  
 .....  
 .....

François 1<sup>er</sup> renforce le pouvoir royal. François 1<sup>er</sup> donna à la Cour une importance considérable. Elle comprit jusqu'à 15 000 personnes. Il y attira les grands seigneurs qui en rehaussait l'éclat et qu'il pouvait surveiller. Jadis maîtres dans leurs châteaux, les seigneurs n'étaient plus maintenant que les domestiques du roi. Ils le servaient à table, surveillaient ses écuries, le suivaient à la chasse. La Cour se déplaçait sans cesse d'un château à l'autre.

Par le Concordat de 1516 signé avec le Pape Léon X, il contrôle les nominations des évêques catholiques. Dans tout le royaume, il était le maître de l'armée, des finances et de la justice.

Par l'Ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539, il organise l'état-civil et fait de la langue française la langue officielle du royaume.

Influencé par sa sœur Marguerite d'Angoulême, favorable aux idées religieuses nouvelles, François 1<sup>er</sup> se montre tolérant pour les Protestants. Mais en 1534, après l'Affaire des placards il commence les persécutions religieuses.



18 octobre 1534

L'Affaire des placards

Dans la nuit du 18 octobre 1534, des **protestants** français placardent des proclamations contre la messe en différents lieux du pays et jusque sur la porte de la chambre de **François 1<sup>er</sup>**, à Amboise.

Ces *placards* ou affiches ont été rédigés par Antoine Marcourt, un pasteur de Neuchâtel, en Suisse.

Ils insultent la religion catholique, son clergé et ses rites en des termes si injurieux que même des protestants les désapprouvent.